



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

**Direction
Générale de l'enseignement
et de la recherche**

Le directeur général

1ter, avenue de Lowendal
75700 Paris 07 SP

**Mme et MM. Les Secrétaires généraux
Snetap – FSU
Sgen – CFDT
SFOerta
Syac - CGT**

Mél : michel.thibier@agriculture.gouv.fr

Objet : réunion intersyndicale

Paris, le 25 novembre 2004

Le document qui m'a été remis aujourd'hui met en exergue ce que vous considérez comme des dysfonctionnements ou un non respect des engagements que j'avais pris le 3 juin dernier.

Je vous confirme les termes de ma déclaration selon lesquels nous sommes convenus d'aboutir rapidement à un diagnostic partagé avant que ne s'ouvrent des discussions sur l'évaluation des moyens qui seraient éventuellement nécessaires pour remédier à ces dysfonctionnements en définissant les priorités et les points essentiels de blocage.

Le chantier des moyens de l'enseignement agricole public sera ainsi ouvert.

Michel THIBIER